



Montagne d'Ardèche
Communauté de Communes

Direction générale

Rédaction : Julie PEDRONO – Chargée de mission Natura 2000-ENS

Validation : Audrey DESCHAMPS – DGS

Compte-rendu

Destinataire(s) : Audrey DESCHAMPS - DGS

Date : 11/04/2022

OBJET : COPIL ENS plateau de Coucouron/ N2000 FR8201665 « l'Allier et ses affluents »

Présents : J. Bouvier (élu Laveyrune), S. Genest (élue dépt. 07), B. Jacquemin (maire de Lanarce) C. Barret (adjoint de Léspéron) D Lafarre (maire du Plagnal), C Valette (CCMA), M. Pereira (ONF), L. Jullian (CEN RA) A Dupont (EPAGE Loire Lignon), V. Peyronnet (FDAAPPMA 07), C. Denis (DDT 07), D. Frey (DDT 07), C. Hopp (Dept. 07), G. Huyghe (BIOTEC), J Pédrone (CCMA)

Excusés : M. Mercier (maire de Lavillatte), I. Gillibert (ONF), A Ladet (FRAPNA), V. Pierron (Cen RA), F. Veau (LPO), A. Metaireau (LPO), A. Aird (CBNMC), L. Legris (BIOTEC) N. Beillon (CA07) D. Laffont (CA07) R. Perier (CA07), P. Laurent, D. Cocatre (PNR MA), V. peyronnet (FDAAPPMA07) A. Eymard-Dauphin (ONF), C. Daujan (DREAL)

Pièces jointes : présentation – résultats de la cartographie des habitats du site N2000
présentation - bilan ENS/N2000 2021
présentation - bilan des actions 2021 du Cen RA

M. Bouvier (Président du Copil Natura2000 FR8201665 « l'Allier et ses affluents ») et Mme Genest (présidente du comité de pilotage du site ENS « plateau de Coucouron ») ont ouvert la séance. Mme Genest a réitéré le souhait du Département de poursuivre et maintenir sa politique ENS. M. Bouvier a rappelé l'importance de la préservation des zones humides et leur rôle afin de maintenir une qualité et une quantité d'eau suffisantes, pour les humains, mais également pour la faune et la flore.

I- Cartographie des habitats du site N2000 « Allier et ses affluents »

Le bureau d'étude BIOTEC a été mandaté par la CDC Montagne d'Ardèche pour actualiser la cartographie des habitats du site Natura 2000 « Allier et ses affluents » en 2021. M Huygues, a présenté les résultats préliminaires de la cartographie des habitats. Certaines données sont en cours d'analyse. L'étude devrait être rendue d'ici mai ou juin 2022.



Montagne d'Ardèche
Communauté de Communes

II- Bilan des actions 2021 de l'ENS du site Natura 2000

i- Bilan financier de la Convention Ardèche Nature 2020-2021

Pour rappel, la Convention Ardèche Nature est passée entre le Département et la structure animatrice de l'Espace Naturel Sensible (ENS). Elle présente les actions de préservation et de sensibilisation au patrimoine naturel de l'ENS subventionnées par le département. Plusieurs structures peuvent être maître d'ouvrage.

Le bilan financier prévisionnel de la Convention Ardèche Nature 2020-2021 liant le Département et la CDC Montagne d'Ardèche a été présenté. Certaines actions ont dû être reportées en 2022 du fait de l'épidémie de COVID 19. Ainsi la journée de sensibilisation aux prairies fleuries auprès des agriculteurs sera réalisée mi-juin 2022.

Au total, la CAN 2020-2021 s'élève à 168 183.96 euros, dont 65 875 euros du Département d'Ardèche.

Le prochain schéma départemental des ENS qui servira de cadre pour la période 2023-2030 est en cours d'élaboration. Les élus sont invités à participer à son élaboration, notamment lors du groupe de suivi organisé le 5 avril 2022.

ii- Bilan des actions menées en 2021

Beaucoup d'actions ont été menées sur le territoire en 2021 (cf présentation) portant à la fois sur le suivi des espèces emblématiques du territoire et sur l'information et la sensibilisation du public.

Des précisions sont apportées sur certains projets

- Le programme « Des Terres et des ailes » de la LPO permet d'avoir un diagnostic écologique gratuit pour les exploitants agricoles curieux ou souhaitant améliorer les capacités d'accueil de la faune et de la flore sur leurs parcelles. Ce programme finance la plantation de haies, la pose de nichoirs ou encore la création de mares.
- La question de l'eau est importante pour l'avenir du territoire. Or le drainage des zones humides se poursuit, notamment sur l'ENS. Le cas des rigoles a été évoqué. Les rigoles de 30*30cm, autorisées, et favorisant le drainage superficiel des sols sont souvent tracées dans le sens de la pente. Au fil des années, elles se creusent et se transforment en drain. Sur certains secteurs, les rigoles sont nombreuses et quadrillent les parcelles. De plus, le diamètre utile de certaines rigoleuses utilisées dépasse les dimensions autorisée. Le drainage, même superficiel entraîne la disparition des habitats naturels pour la flore et des sites de pontes pour les amphibiens et les libellules.
La préservation des zones humides est un enjeu majeur sur la montagne tant du point de vue de la ressource en eau, que du point de vue agricole. Ce sont souvent les seuls milieux encore verts lors des sécheresses. Ces dernières années,



Montagne d'Ardèche
Communauté de Communes

elles ont montré leur potentiel pour assurer l'alimentation du bétail lors des épisodes de sécheresses. Des préconisations sur l'implantation, la pente et la densité des rigoles sont nécessaires

Il apparaît également important de communiquer auprès des particuliers, propriétaires de terrains comportant des zones humides, sur l'importance de ces dernières, afin de les préserver. Les zones humides sont encore trop souvent associées à des milieux qu'il faut rendre « propre, assainir ».

- L'EPAGE Loire-Lignon prévoit d'étoffer son action de sensibilisation auprès des scolaires sur les trames vertes et bleues, avec des animations sur la thématique de l'eau dès 2022.

iii- Actions 2022

Beaucoup d'actions de suivis scientifiques se poursuivront et de nombreuses opérations de gestion et restauration des milieux naturels seront engagées en 2022.

Les actions de communication auprès du grand public telle que la fête des tourbières ou les programmes d'animations nature seront poursuivies.

La consultation sur le périmètre du site Natura 2000 « Allier et ses affluents » est prévue au printemps 2022. La DDT 07 précise que le nombre de Mesures Agro-Environnementales (MAE) ayant été contractualisées sur le périmètre du Document d'Objectif est très importante. Pour rappel, les Mesures Agro-Environnementales (MAE) représentent le plus gros volet financier de la politique Natura 2000.

III- Les poissons de l'Allier

M. Bouvier, Président du site N2000 et membre de l'AAPPMA de Saint-Etienne-de-Lugdarès, a présenté aux membres du comité de pilotage les poissons présents dans l'Allier.

Des interrogations sur l'état des stocks de poissons, et notamment de l'ombre de l'Allier, ont été soulevées. La faune piscicole du haut bassin de l'Allier est remarquable et soumise à de nombreuses pressions. Il y a donc un fort intérêt à conduire une étude afin de connaître les différents paramètres affectant les populations de poissons. L'objectif étant d'établir dans un second temps, les actions pouvant être envisagées afin de les préserver.